

Lettre Patentes

Qui portent qu'il a été de
certains changeurs de
la monnoye de Rouen
la somme de 2000 marcs
d'argent pour mettre et ouvrir
en icelle pour faire gros
deniers.

Du 29 janvier 1559.

Charles aine' fils du Roy
de France Regent le Royaume
de Normandie et d'Auvergne
de Viennois, a nos amez
feaux les generaux maîtres
des monnoyes de Messieurs
et nostre salut et dilection.
notre aine' et feal cousin l')

Le Comte de Saint Pol, nous
a fait signifier et fait montrer
que pour le profit et avancement
de l'ouvrage de la monnoye
de Tournay et affin que il
puisse plus aisement avoir sines
pour la ruine et deffence
du Pays de Picardie, il a
acheté de certains changeurs
fréquentant la dite monnoye
la somme de deux mil marc
d'argent pour mettre et ouvrir
en icelle, si vous mandons et
obacun ce vous enjoignons
et strictement que tantost sans
delay en lettres vices toutes
excusations cessantes vous
fussiez faire et ouvrir en lad.
monnoye gros deniers blancs
à l'Estoille ayant cours pour
2. 6. tournois la pièce de deux
deniers de loy d'argent le

Roy et de ^{ce} b. de poird au mare
 de Paris autels et semblables
 comme ceux que nous faisons
 faire apresem, en donnant aux
 ouvriers et momoyers, tel
 salaire comme bon vous
 semblera de ce faire avouee
 a chacun de vous, donnez
 pouvoir autorite, et manent.
 Special par la venue de ces presents
 Donne' a Paris le vingt neuf
 janvier mil trois cent cinquante
 neuf par Monsieur le Regent
 a la relation du conseil auquel
 estoient Messieurs M. Brouque
 L. Bernier et Martin Gaitte
 Secr.